

Donnons des assurances au personnel de l'Etat !

Stéphane Theurillat (Le Centre)

Ces dernières années, de nombreuses entités privées ou publiques ont décidé de proposer à leurs employés des plateformes spécialisées dans le domaine des assurances telles que : assurance de base, assurance complémentaire, RC, assurance ménage, assurance véhicule à moteur ou autres. Ces plateformes de proximité, qui peuvent être gérées régionalement, sont animées par des professionnels afin de répondre aux interrogations des collaborateurs voire de les accompagner dans leurs démarches concernant le domaine complexe des assurances.

De surcroît, les entreprises réussissent à faire bénéficier leurs employés, ainsi que leurs proches, de conditions préférentielles par le biais d'une adhésion à des contrats collectifs négociés. Bien entendu, plus la taille des entreprises en nombre de personnel est importante, plus les conditions obtenues seront attractives pour les employés.

Avec près de 2'500 collaborateurs, le Canton du Jura remplit très largement les critères minimaux pour essayer de proposer de telles prestations à ses employés !

Sachant les efforts financiers qui ont été demandés ces dernières années à la fonction publique, l'outil énuméré ci-dessus serait très certainement apprécié afin de permettre au personnel de l'Etat de faire quelques économies... et ceci sans que cela ne pèse sur les comptes cantonaux.

Dans le cadre des réflexions en lien avec ce postulat, il serait intéressant d'élargir les potentiels bénéficiaires de ces prestations. Ainsi, les employés des administrations communales jurassiennes, voire les employés de l'H-JU ou d'autres, pourraient éventuellement être intégrés afin de bénéficier eux aussi de ces avantages.

En conséquence, il est demandé au Gouvernement d'étudier la mise en place de plateformes spécialisées dans le domaine des assurances et de contrats collectifs négociés à disposition des employés de l'Etat et de leurs proches.

Stéphane Theurillat (Le Centre)

Co-signataires

- Anne Froidevaux (Le Centre)
- Jacques-André Aubry (Le Centre)
- Boris Beuret (Le Centre)
- Serge Beuret (Le Centre)
- Amélie Brahier (Le Centre)
- Mathieu Cerf (Le Centre)
- Gauthier Corbat (Le Centre)
- Vincent Eschmann (Le Centre)
- Olivier Goffinet (Le Centre)
- Marcel Meyer (Le Centre)
- François Monin (Le Centre)
- Bernard Studer (Le Centre)

- Florence Boesch (Le Centre)
- Lionel Maitre (Le Centre)
- Samuel Rohrbach (Le Centre)
- Magali Voillat (Le Centre)

Intervention déposée officiellement le 06 mars 2024